

Quelques données chiffrées :

La **direction** du centre pénitentiaire est assurée par le **chef d'établissement** et son adjoint, auxquels s'ajoutent les deux directeurs du quartier centre de détention et les trois directeurs du nouveau quartier maison d'arrêt. Ils ont pour collaborateurs directs deux attachés d'administration et quatre directeurs techniques.

Les services communs (administratifs, techniques, d'infrastructure) regroupent 38 personnels administratifs.

Les personnels de surveillance :

- Au quartier centre de détention : 187 surveillants, 17 premiers surveillants et 7 officiers
- Au nouveau quartier maison d'arrêt : 224 surveillants, 24 premiers surveillants et 8 officiers
- Le centre de semi-liberté compte 5 surveillants et 1 premier surveillant.

Les autres personnels :

- 14 conseillers d'insertion et de probation, adjoints administratifs et un chef de service, **sous l'autorité du directeur du service pénitentiaire d'insertion et de probation de Loire-Atlantique (SPIP 44)**
- 50 personnels dépendant du groupement privé au nouveau QMA
- 6 enseignants détachés de l'Education nationale
- Une équipe médicale rattachée au CHU de Nantes répartie entre une unité de consultation et de soins ambulatoires (UCSA) et un service médico-psychologique régional (SMPR)

Les intervenants extérieurs (visiteurs de prison, associations, concessionnaires, formateurs, personnels du culte, organismes de droit commun)

Les dates clés :

- 1981 : Ouverture du quartier centre de détention
- 20 décembre 2011 : Remise des clés à l'administration pénitentiaire du nouveau quartier maison d'arrêt après 24 mois de travaux
- Juin 2012 : Ouverture du nouveau quartier maison d'arrêt – accueil des premières personnes détenues

Centre pénitentiaire de Nantes (adresse postale unique)

68, boulevard Albert Einstein BP 71636
44 316 NANTES Cedex 3
Tél standard : 02 40 16 45 00

*Direction interrégionale des services pénitentiaires de Rennes
BAG / Service communication
18 Bis Rue de Châtillon BP 3105 35 031 RENNES cedex*

Direction interrégionale des services pénitentiaires de Rennes



Nouveau quartier maison d'arrêt du centre pénitentiaire de Nantes



Le centre pénitentiaire (CP) de Nantes est composé de trois structures immobilières différentes, parfois distantes de plusieurs kilomètres :

- un quartier centre de détention (QCD)
- un nouveau quartier maison d'arrêt (NQMA)
- un quartier de semi-liberté (QSL)

A l'issue des travaux de restructuration du QCD et avec l'ouverture du nouveau quartier maison d'arrêt, la capacité théorique du CP avoisinera les 1 200 places.

Un nouveau quartier maison d'arrêt

En 2002, la loi d'orientation et de programmation pour la Justice (LOPJ) prévoit la **construction de 13 200 places nouvelles de détention**.

Ce programme a pour premier objectif d'améliorer les conditions de travail du personnel pénitentiaire et les conditions de vie des personnes détenues, par la modernisation des établissements pénitentiaires.

Une architecture au service des personnels pénitentiaires et des personnes détenues

Cent quarante six ans après son ouverture, le quartier maison d'arrêt, situé en centre ville, ferme ses portes pour laisser place à ce nouveau quartier en périphérie de Nantes, issu du programme 13 200.

Cette nouvelle structure a nécessité près de 24 mois de travaux pour un montant global de près de 82 millions d'euros.

Elle a été construite dans le cadre d'un partenariat public-privé (PPP).

D'une surface de plus de 4 hectares sur un terrain de 12 hectares, la capacité du quartier maison d'arrêt de Nantes est de **570 places**, réparties sur 5 secteurs :

- **deux bâtiments maison d'arrêt pour les hommes de 420 places** qui accueilleront, de manière séparée, des personnes détenues prévenues (en attente de jugement) et des condamnés (incarcération inférieure ou égale à deux ans)
- **un bâtiment maison d'arrêt pour les femmes qui dispose de 40 places**
- **un quartier courtes peines de 60 places (hors enceinte)** qui recevra des détenus du centre pénitentiaire, en fin de peine ou en préparation d'aménagement de peine, pour lesquels la prise en charge s'organisera autour de programmes de prévention de la récidive et des programmes d'insertion.
- **un quartier d'accueil de 30 places**, réservé aux arrivants avant affectation en hébergement
- **un service médico-psychologique régional (SMPR) de 20 places**, unité de soins rattachée au centre hospitalier spécialisé de Nantes, est destiné à accueillir des détenus de toute la région Pays de la Loire.



La structure du QMA dispose également :

- d'une unité de consultations et de soins ambulatoires (UCSA)
- d'espaces adaptés pour les activités socioculturelles et sportives
- d'ateliers de travail (production)
- de locaux de formation générale et professionnelle
- de plusieurs parloirs familles et avocats
- de 4 unités de vie familiale (UVF)
- de bâtiments hors enceinte destinés à l'accueil des familles de détenus et au mess du personnel



Une gestion déléguée

Dans le cadre de la gestion déléguée de l'établissement, **diverses prestations d'intendance et de logistique** (restauration, hôtellerie, blanchisserie, cantine, transport), **ainsi que des fonctions d'appui à la mission de réinsertion** (travail pénitentiaire, formation professionnelle) sont assurées par la société THEMIS FM, filiale de Bouygues. Le coût annuel de ses services s'élève à 14 millions d'euros.

Une autre particularité réside dans l'existence d'une **cuisine à vocation régionale** puisqu'elle est structurée pour produire tout à la fois les repas des personnes détenues des sites du centre pénitentiaire de Nantes, mais également ceux de la maison d'arrêt d'Angers et du centre pénitentiaire de Lorient. Il en ira de même dans le domaine de l'**hôtellerie**, ce qui représentera au total plus de 100 postes de travail, offerts aux personnes détenues dans le cadre du service général.

Des zones aménagées pour le développement du travail

750 m² d'atelier et 600 m² de stockage sont organisés et prêts à recevoir des entreprises.

En outre, **une boulangerie** sera créée à l'initiative du partenaire privé. La production sera exclusivement destinée aux personnes détenues. Elle offrira six postes de travail à destination des femmes.